

France-Paris: Disinfecting and exterminating services

OJ S 31/2021 15/02/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Université Paris 1 — Panthéon Sorbonne

Postal address: 12 place du Panthéon

Town: Paris Cedex 05

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75231

Country: France

Contact person: Caroline Diot/DAFB — Pôle achats

E-mail: Marches@univ-paris1.fr

Telephone: +33 144077878

Fax: +33 144077695

Internet address(es):

Main address: <http://www.univ-paris1.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=700407&orgAcronyme=f2h](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Education

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Dépoussiérage de documents (monographies, périodiques, reliés ou en boîte) et de leur environnement (rayonnages, sol et néons)

Reference number: 21M06

II.1.2. Main CPV code

90921000 Disinfecting and exterminating services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La consultation concerne le dépoussiérage de documents (monographies, périodiques, reliés ou en boîte) et de leur environnement (rayonnages, sol et néons).

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 120 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

90921000 Disinfecting and exterminating services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR101 Paris

Main site or place of performance: Bibliothèque inter-universitaire Cujas.

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations concernent le dépoussiérage de documents (monographies, périodiques, reliés ou en boîte) et de leur environnement (rayonnages, sol et néons)/

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 120 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale ferme d'un an. Il est renouvelable trois fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée totale puisse excéder quatre ans. Pour ne pas reconduire l'accord-cadre, l'université doit se prononcer par lettre recommandée avec AR, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Les prestations ne sont pas décomposées par lot. Les deux grands types de dépoussiérage demandés («extérieur» et «complet») ne sont pas exclusifs à une localisation (magasins patrimoniaux contre magasins généralistes, par exemple) ou à un type de document en particulier (documents patrimoniaux et documents récents).

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Si l'entreprise candidate, de création récente, n'est objectivement pas en mesure de produire, pour justifier de sa capacité financière, l'un des renseignements ou documents demandés par le pouvoir adjudicateur, elle peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- une liste des principales références de prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Conformément à l'article R. 2112-6 du code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. Les prestations seront exécutées au fur et à mesure de la survenance des besoins et de l'émission de bons de commande, en application des dispositions de l'article R. 2162-2 alinéa 2 du code de la commande publique du 1.4.2019 et dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du même code. L'accord-cadre est conclu dans les limites financières suivantes:

- sans montant minimal annuel;
- sans montant maximal annuel.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8.

Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 15/03/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 15/03/2021 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:
2025.

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur procède à l'examen des candidatures et à l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats sur la base des renseignements et documents constitutifs du dossier de candidature mentionnés à l'article 6.1 du règlement de la consultation. Les candidatures dont les capacités financières, professionnelles et techniques, en rapport avec l'objet et la complexité du besoin, sont manifestement insuffisantes pour exécuter les prestations du marché, seront éliminées. Les critères de jugement des offres sont les suivants:

Critère A: valeur technique de l'offre, notée sur 50 points et décomposée selon les trois sous-critères suivants:

- sous-critère A1: qualité de la méthodologie proposée pour la réalisation et le suivi des prestations, notée sur 20 points;
- sous-critère A2: pertinence des moyens matériels proposés, notée sur 15 points;
- sous-critère A3: pertinence des moyens humains affectés selon les métrages et de leurs compétences et expériences, noté sur 15 points.

Ces sous-critères seront exclusivement appréciés au regard du cadre de réponses techniques dûment complété par le candidat et du mémoire technique remis par le candidat.

Critère B: prix de l'offre, noté sur 40 points sur la base du Détail quantitatif estimatif (DQE).

La formule utilisée s'écrit: Montant total le moins élevé * Note = — × 40 Montant total analysé

(*) Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse.

Critère C: optimisation des délais, notée sur 10 points et jugée au regard du cadre de réponses techniques transmis par le candidat. Les délais jugés sont les suivants:

- délai de réception de la proposition technique et financière à compter de la notification écrite de la demande par messagerie électronique;
- délai de commencement d'intervention à compter de réception du bon de commande par le titulaire;
- délai de réalisation d'une prestation de dépoussiérage de 3,5 km de collections et rayonnages (dépoussiérage «extérieur» concernant les six faces du document);

— délai de réalisation d'une prestation de dépoussiérage de 3,5 km de collections et rayonnages (dépoussiérage «complet» concernant les six faces du document, ainsi que les charnières et les contre-plats).

Seuls les délais inférieurs aux délais maximums seront valorisés dans le cadre de ce sous critère. Les délais proposés qui seraient supérieurs aux délais maximums rendraient l'offre irrégulière conformément à l'article R. 2152-1 du code de la commande publique. Le règlement des dépenses se fera après service fait par mandat administratif suivi d'un virement, dans le respect des règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours, conformément aux dispositions de l'article R. 2192-10 du code de la commande publique du 1.4.2019. Le délai de paiement court à partir de la date de réception de la facture non sujette à contestation ou rectification. toutefois, le délai court à compter de la date d'exécution des prestations lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à cette date. Le défaut de paiement dans les délais prévus par le Code de la commande publique (CCP) fait courir de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Conformément à l'article 8-3 du CCP, sauf renonciation du titulaire portée à l'acte d'engagement, le versement d'une avance est prévu pour chaque bon de commande supérieur à 50 000 EUR HT, conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et s. du code de la commande publique.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Le médiateur des marchés publics

Postal address: 139 rue de Bercy

Town: Paris

Postal code: 75012

Country: France

E-mail: mediateur.industrie@finances.gouv.fr

Telephone: +33 140040404

Fax: +33 155352425

Internet address: <https://www.conseil-service-collectivites.fr/la-mediation-des-marches-publics/>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

10/02/2021